

## COMMUNE D'ANGLES

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Angles, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 décembre 2018.

Nombre de membres en exercice : 19

PRESENTS : M. MONVOISIN Joël – M. CAILLIEZ Michel – Mme CROS Yvette – M. KAUFFMANN Michel – Mme JOUANE Françoise – M. BACHELET Gérard – Mme LECRUBLIER Annick – M. GUERINEAU Jean-Michel – M. RAZAT Frédéric – M. CHALEMBERT-AVISSE Michel – M. PERROY Pierre – M. GABORIEAU Romain – Mme CHEVRIER Lysiane – M. DINCHER Xavier – M. SUJEVIC Bruno – Mme VIALLE Marie-France.

POUVOIRS : Mme VASSEUR Pascale à M. BACHELET Gérard – Mme GREGOIRE Sophie à M. SUJEVIC Bruno.

ABSENT : M. HUNAUT Richard.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. PERROY Pierre est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'il assure avec l'assistance de M. DROMART, Directeur général des services.

### Délibération n°18/12/18 – 07

#### Motion de soutien aux agriculteurs vendéens :

Suite aux dernières dénonciations publiques et nominatives formulées par Greenpeace à l'encontre d'agriculteurs, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA), a attiré l'attention des élus vendéens sur ces pratiques jugées intolérables par lettre ouverte du 28 novembre 2018.

M. le Maire donne lecture de la lettre et propose à l'Assemblée de prendre acte de cette lettre par délibération du Conseil Municipal portant soutien des agriculteurs vendéens.

#### Extrait de la lettre ouverte :



Syndicats de SOLUTIONS



**Les autres organisations professionnelles agricoles vendéennes**  
**Chambre d'Agriculture de la Vendée - G.D.S. – Bovins Croissance**

La Roche Sur Yon, le 28 Novembre 2018

#### **STOP à la délation ! STOP au dénigrement !**

La Vendée a toujours pu compter sur des femmes et des hommes, qui s'engagent chaque jour, avec passion, détermination et courage, pour faire vivre son agriculture.

- Une agriculture qui installe des femmes et des hommes avec un statut reconnu, et qui transmet des outils selon une valeur économique.
- Une agriculture qui produit pour tous les marchés, qui nourrit la population et qui est une force pour notre économie et nos emplois.
- Une agriculture colonne vertébrale de nos territoires et qui est source de développement économique et de solutions pour son environnement.

Aujourd'hui, ces ambitions ne sont plus lisibles. Elles semblent se déliter. Avec colère, et parfois souffrance, nous subissons au quotidien le manque de courage et de considération de nos politiques et de nos décideurs, ainsi que l'absence de clairvoyance de nos concitoyens entretenue par les médias. Il en résulte trop souvent des choix politiques illisibles et coupés du bon sens. Notre travail et nos produits, tous d'excellence, devraient être reconnus comme une fierté et rémunérés à leur JUSTE valeur.

La dernière attaque en règle est intolérable. Greenpeace, qui agit, de son point de vue, « selon les principes de la non-violence », vient de publier le nom de plus de 4000 agricultrices et agriculteurs travaillant sur des exploitations que l'association dénonce comme des « fermes-usines », dont près de 100 situées en Vendée. Comment qualifier la dénonciation publique d'agriculteurs et d'agricultrices qui exercent leur métier dans les règles de l'art – Greenpeace se vante même d'avoir reçu du Ministère de la transition écologique et solidaire, une liste des exploitations ayant déclaré et obtenu leur autorisation administrative d'exploiter – au seul motif que la taille de l'exploitation ne correspond pas à la vision qu'a Greenpeace du « modèle agricole » ?

Dénoncer et jeter à la vindicte populaire des noms d'agricultrices et agriculteurs, des noms de ferme, des adresses, des lieux de vie, est violent. Extrêmement violent ! Une violence insupportable.

Derrière les slogans ou les cartes publiées, nous osons rappeler que ce ne sont pas des conglomérats ou des holdings impersonnels, mais des femmes, des hommes et leurs enfants qui sont pointés du doigt et stigmatisés.

La FDSEA et JA entendent apporter leur soutien entier et sincère à toutes les agricultrices, tous les agriculteurs, leurs familles et leurs proches face à ces mises en cause calomnieuses et visant une fois de plus à créer une fracture entre le monde agricole et la société. Nous les appuierons dans toutes les démarches juridiques que nous allons engager vis-à-vis de Greenpeace.

Les agriculteurs ne supportent plus ces pratiques. Ils ne supportent plus le climat nauséabond d'intrusions sur les exploitations d'élevage, d'actions violentes contre les abattoirs ou contre les boucheries. L'esprit de responsabilité de chacun, surtout des associations qui se prétendent pacifistes, aurait pourtant dû empêcher ce mode d'action que nous pensons relever d'une période révolue de notre histoire.

Nous appelons d'urgence tous les élus Vendéens, les parlementaires, le Gouvernement à condamner avec fermeté cette forme de délation et à apporter une réponse juridique face à ces méthodes. Ces méthodes ne sont pas les nôtres. Nous attendons votre soutien.

Nous demandons à Monsieur le Préfet la protection des personnes injustement incriminées.

De plus alertés jeudi par le lancement de la **start-up d'Etat glyphosate** devant comptabiliser, par département, le nombre de parcelles sans glyphosate, start up qui cache en réalité, une cartographie où l'agriculteur est invité à identifier ses parcelles sans glyphosate, à ce jour ou d'ici le 31 décembre 2020, sur la base du registre parcellaire graphique (RPG), nous rappelons que depuis un an, 40 acteurs du secteur agricole se sont fédérés de leur propre initiative au sein du Contrat de Solutions pour trouver et déployer des solutions concrètes, en adéquation avec la réalité des exploitations. **Nous ne saurions cautionner un site stigmatisant et clivant entre les agriculteurs qui utilisent du glyphosate et ceux qui n'en utilisent pas. De la déclaration à la délation il n'y a qu'un pas. Ne prenons pas le risque d'enrichir une base de données dont nous doutons de la finalité et dont nous pourrions être victime.**

Alertés par notre réseau d'intrusion de personnes dans des élevages de pigeons faisans, volailles et porcs, les semaines écoulées, nous restons mobilisés à travers notre réseau de responsables afin d'apporter un appui local et une réassurance. Nous appuierons administrativement les éleveurs concernés pour recueillir les preuves afin d'identifier les personnes et les éventuelles dégradations. Enfin à chaque cas avéré nous proposons de déposer plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Nous nous porterons partie civile à chaque situation !

A chaque fois que notre profession sera dénigrée, attaquée, fustigée, nous répondrons :



Communication réseaux sociaux,



Accompagnement humain



Défense juridique !

Et plus globalement, ce que nous demandons toujours aux représentants de l'Etat et aux parlementaires à travers les actions de chaque instant :

- Suppression de la hausse de la Redevance pour Pollution Diffuse dans le projet de loi de finances pour 2019,
- Réouverture immédiate des discussions sur le projet d'ordonnance relative à la séparation du conseil et de la vente des produits phytosanitaires,
- Réécriture du projet d'ordonnance sur les prix abusivement bas afin qu'un juge puisse condamner des prix payés aux producteurs déconnectés de toute réalité économique,
- Compensation intégrale de la perte du TODE + CICE, conformément à l'engagement du Gouvernement,
- Inscription d'une part réellement ambitieuse des énergies renouvelables agricoles et du gaz vert dans la programmation pluriannuelle de l'énergie.

**L'agriculture est d'abord une FORCE pour notre ECONOMIE et pour aborder les DEFIS de demain.  
C'est une CHANCE pour nos TERRITOIRES :**

- Faisons reconnaître le professionnalisme et le haut niveau de compétences des agriculteurs et osons dénoncer le dénigrement de nos pratiques !
- Agissons pour respecter la production française et notre savoir-faire.
- Mettons fin aux importations distorsives.
- Soyons FIERS de PRODUIRE pour tous les MARCHES et toutes les FILIERES.
- Soyons FIERS de NOURRIR.

Ne nous laissons pas voler notre FIERTÉ ! Exigeons du RESPECT et de la RECONNAISSANCE !

Brice GUYAU Président de la FDSEA  
Jordy BOUANCHEAU et Davy JAULIN co-présidents de JA85  
Joël LIMOUZIN président de la Chambre d'Agriculture  
Thierry FETIVEAU, président du GDS  
Hervé GODET, président de Bovins Croissance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la lettre ouverte de la FDSEA par voie de délibération en guise de soutien aux agriculteurs vendéens.

Fait et délibéré en Mairie les : jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le MAIRE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

085-218500049-20181218-181218-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2018

Publication : 20/12/2018

Le Maire, M. MONVOISIN Joël.

